

Comment trier ?

Aujourd'hui, les déchets ménagers des habitants du SYMEVAD disposent de 30 exécutoires différents permettant de les envoyer vers les filières de recyclage ou d'élimination les plus adéquates.

Trier ses déchets n'est pas sorcier !

La majorité d'entre eux sont à déposer dans 2 voire 3 sortes de bacs ou containers. Et pour tout ce qui ne rentre pas dedans, il y a aussi des solutions. Quelques soient les modes de collectes sur votre commune, les consignes de tris sont identiques pour tous.

Pour connaître les modalités de collectes de vos déchets n'hésitez à contacter la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, la Communauté d'Agglomération du Douaisis ou la Communauté de Communes Osartis Marquion.

LE GUIDE DU TRI

rgba(255,255,255,1)



[Pourquoi trier ?](#)

rgba(255,255,255,1)